

Procès verbal du conseil municipal vendredi 14 avril 2023 à 19 h 00 -

Présents : Mmes AUDIGIER E., Mme SALADINO I., AUDIGIER H., NAHAS S., ARZALIER B., MM. PAYSSERAND F., MINJOULAT-REY C., LEVEQUE D. PEREYRON J-L., FARGIER G.

Pouvoir : ALEXANDRE J. à MINJOULAT-REY C.

Secrétaire de séance : Mme SALADINO I. a été élue secrétaire de séance. VOTE : unanimité.

1) Approbation du projet de procès verbal du conseil municipal du 6 mars 2023.

Le projet de PV préalablement transmis aux conseillers a été adopté après un ajout au paragraphe 4 : Une réflexion sera menée suite aux dégâts faits par les sangliers sur les bas-côtés des routes. Vote : unanimité.

2) Approbation des Comptes de gestion 2022 du service de gestion comptable d'Aubenas.

- compte de gestion 2022 du budget général. Vote : unanimité.
- compte de gestion du budget Eau et Assainissement. Vote : unanimité.
- compte de gestion du budget local commercial. Vote : unanimité.

3) Élection du président de séance pour les votes des comptes administratifs :

J-L PEREYRON a été élu président de séance. Vote : unanimité.

4) Comptes administratifs 2022

CA budget général :

Fonctionnement : dépenses 169 071,51 € ; recettes 323 337,39 € ; excédent reporté de 2021 : 241 993,73 €

Excédent de clôture : 396 259,61 €

Investissement : dépenses 124 615,86 € ; recettes 119 665,13 € ; excédent reporté de 2021 : 26 349,01 €

Excédent de clôture : 21 398,28 €.

Besoin de financement des RAR : 38 000 €. Besoin total de financement : 16 601,72 €.

Hors de la présence du maire, vote : unanimité.

CA budget eau et assainissement :

Fonctionnement : dépenses 27 671,08 € ; recettes 31 020,11 € ; excédent reporté de 2021 : 82,60 €

Excédent de clôture : 3 431,63 €

Investissement : dépenses 17 065,10 € ; recettes 30 883,57 € ; excédent reporté de 2021 : 6 769,37 €

Excédent de clôture : 20 587,84 €

Besoin de financement des RAR : 4 704 €

Besoin total de financement : 15 883,84 €. Hors de la présence du maire, vote : unanimité.

CA budget local commercial :

Fonctionnement : dépenses 217,91 € ; recettes 1 381,44 € ; Excédent de clôture : 1 163,53 €

Investissement : dépenses 0 € ; recettes 3124,94 € ; déficit reporté de 2021 : 5 850,10 €

Déficit de clôture : 2 725,16 € ; Besoin total de financement : 2 725,16 €

Hors de la présence du maire, vote : unanimité.

5) Affectation des résultats.

Budget général : affectation de 16 601,72 € au compte 1068, report de 379 657,89 € au compte OO2. Vote : unanimité.

Budget Eau et assainissement : Report de 3 431,63 € au compte OO2. Vote : unanimité.

Budget local commercial : affectation de 1 163,53 € au compte 1068. Vote : unanimité

6) Taux des impôts directs pour 2023 (taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe d'habitation)

Il est proposé de maintenir les taux à 26,01 % pour la TFB, 50,44 % pour le TFNB et 5,72 % pour la taxe d'habitation des résidences secondaires. Le produit attendu pour 2023 s'élève à 83 864 € € (avec les allocations compensatrices).

Vote : unanimité.

7) Budgets primitifs 2023 :

Budget primitif général 2023.

Les prévisions budgétaires pour 2023 sont équilibrées à 673 023,89 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 491 755,89 € en dépenses et recettes d'investissement. Pour l'année 2023, il s'agit de préfinancer le projet d'école de musique/café des familles/four et de budgétiser les chantiers suivants : étanchéité du clocher et réfection de l'enduit de

la façade EST de l'église ; aménagement des abords de la rivière au bourg centre, remise en état du revêtement de routes communales (notamment celle du Prat), restructuration de fossés, changement de poteaux incendie, rénovation du monument aux morts, changement de tableaux d'éclairage public, reliure d'archives. Vote : unanimité.

Budget primitif Eau et Assainissement 2023.

Les prévisions budgétaires pour 2023 sont équilibrées à 72 752 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 78 186,84 € en dépenses et recettes d'investissement. Pour 2023, il s'agit essentiellement de préfinancer l'extension du réseau d'eau à Pruneyrolles. Vote : unanimité.

Budget primitif local commercial 2023.

Les prévisions budgétaires pour 2023 sont équilibrées à 2 866,63 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 3 225,16 € en dépenses et recettes d'investissement. Le magasin bénéficie d'une exemption de loyer d'un an à compter du 13 juillet 2022. Vote : unanimité

8) Institution de la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme. (Délibération reportée).

9) Participation financière de la commune à la journée irlandaise.

Une participation financière de 200 € a été attribuée pour cette journée, organisée par la Maison de Vallée, qui s'est tenue le 1^{er} avril 2023 à la salle des fêtes de St Pierre de Colombier. Vote : 6 voix pour, 5 voix contre.

10) Comptes rendus des réunions aux syndicats intercommunaux.

CS Sidomsa 3 avril 2023. Règlement budgétaire et financier suite au passage à la M57. Budget annexe collecte sélective 2023. Budget principal 2023.

CS PNR 23 mars 2023 : Compte de gestion 2022, CA 2022 et affectation de résultats. Budget primitif 2023. Programme d'action 2023.